

Réf: Dossier 380318

## Avis de constitution

### SOCIETE « EMERGENCE BRIQUE SARL »

Siège Abidjan, Cocody, Abidjan Cocody Angre  
Djorobite, Lot ND, Ilot ND

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 04/01/2025 , et enregistrés le 08/01/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « EMERGENCE BRIQUE SARL »

Objet : La société a pour objet en cote d'ivoire et à l'étranger, les prestations de services notamment :

- Fabrication et vente de briques, pavés, ciments, sables, graviers et matériel de construction;
- Quincaillerie
- Divers...

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles ;
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilités de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux;
- la prise en location gérance de tous fond de commerce;
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée;
- et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement et indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 2,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Vingt Mille (20,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Cocody, Abidjan Cocody Angre  
Djorobite, Lot ND, Ilot ND

Dirigeant(s) M CISSE MAHAMET (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B12-00461 du 03/02/2025 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°06662/GTCA/RC/2025 du 03/02/2025

